

SEANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2025

Objet :

CC LA DOMITIENNE
Convention relative à l'implantation
d'un site de compostage partagé
Rue de l'Eglise

N° : D - 2025 - 10 - 01 - 06

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	22	19

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Ludivine ALBERT.

Procurations : M. Laurent FUSTER à M. Yann RAMIREZ, M. Julien RIBES à Mme Laure GIMENO, Mme Marie CHOLLET à Mme Mylène NAUDIN.

Absents : MM. Jean-Philippe GARCIA, Julien PUJOL et Olivier MONROS.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Jeanne MULLER

Début de séance : 18h30

Monsieur le Maire présente une proposition de convention de la Communauté de Communes La Domitienne ayant pour objet de définir les conditions auxquelles la commune met temporairement et gratuitement à la disposition de la Communauté de Communes La Domitienne, une partie de la parcelle cadastrée section C n°3246 située rue de l'Eglise, d'une superficie inférieure à 5 m², destinée à l'implantation d'un site de compostage partagé pour les habitants du quartier.

La convention ci-annexée réglemente les obligations de chaque partie

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et à l'unanimité des présents + 4 procurations,

Approuve les termes de la convention relative à l'implantation d'un site de compostage partagé Rue de l'Eglise.

Autorise Monsieur le Maire à la signer avec Monsieur le Président de la Communauté de Communes La Domitienne.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire,

Le Maire,

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le - 7 OCT. 2025

ID : 034-213401359-20251001-D2025_10_01_006-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le - 6 OCT. 2025
Et publication ou notification
Du - 7 OCT. 2025
Le Maire :



Marie-Jeanne MULLER



Jean-François GUIBBERT